

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

*L'an deux mille vingt-quatre, le huit avril, à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre LEMETAIS, Maire.*

*Étaient présents : Mmes et MM. Pierre LEMETAIS, David LAURENT, Nicolas MICHEL, Valérie HEROUARD, Mme Vanessa GRENET, Karima JOSSELIN, Sylvain LEMESLE, Thierry ROBERT, Jean-Yves ROBERT formant la majorité des membres en exercice.*

*Absents : Gaétan DUPONT, M. Baptiste REY*

NOMBRE DE MEMBRES :

- En exercice : 11
- Présents : 9
- Votants : 9

DATE DE CONVOCATION : 28.03.2024

DATE D'AFFICHAGE : 28.03.2024

**OBJET : Taux d'imposition des taxes locales 2024**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**DECIDE à l'unanimité**, les taux des taxes suivants :

- Taxe foncier bâti : 37.51 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 34.92 %
- Taxe d'habitation : 5.44%

AINSI DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN CI-DESSUS.  
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.  
A CUVERVILLE-EN-CAUX, le 08 avril 2024

Pierre LEMETAIS  
Maire de CUVERVILLE-EN-CAUX

